



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 18-01

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 20 août 2018 à 20 h à la salle du Conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale, à Saint-Louis-de-Gonzague, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure no 18-01 au règlement de lotissement numéro 16-126

- **Lot : 5 124 977 du cadastre du Québec**
- **Adresse : 222, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague, Qc, J0S 1T0**

Nature et effets de la dérogation mineure

Le requérant présente une demande de dérogation mineure qui vise à :

- Autoriser une subdivision du lot 5 124 977 en deux lots distincts dont l'un des lots créés possèdera une superficie de 1 658 mètres carrés alors que l'article 4.7 du règlement de lotissement numéro 16-126 exige un minimum de 1 875 mètres carrés pour un lot située à moins de 100 mètres d'un cours d'eau.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 20 août 2018.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 27^e jour de juillet 2018.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière